L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
Bureaux, No 73 rue de Chartres.

NOUVELLE-ORLEANS.
MERCREDI 9 OCTOBRE 1879.

COMPAGNIE GENERALE TRANSATLANTIQUE

ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE.

Les magnifiques navires de cette ligne favorite pour le continent (cabines pourvues de commodités) partiront de la jetée n. 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme il suit:

*PEREIRE, Danré, mercredi, 2 octobre
*VILLE DE PARIS, Santelli, mercredi, 9 oct.
LABRADOR, Sangler, mercredi, 16 octobre.

Prix du passage (en or) pour le Havre.

Première cabine (vin compris)..........$100
Deuxième — —..........$ 65
Troisième — —..........$ 35

BILLETS ALLER ET RETOUR A PRIX REDUITS.

Passage d'entrepont avec ameublement supérieur, comprenant vin, literie et ustensiles, $35 en or pour le voyage simple de la Nouvelle-Orléans à Paris.

Les paquebots marqués d'une astérique* ne prennent pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND, Agent,
Gallier Court, No 3,
Nouvelle-Orléans.

4mai—1an

Lloyd de l'Allemagne du Nord.

STEAMERS ENTRE BRÊME ET LA NOUVELLE-ORLÉANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

Les steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

De Brême.		De la Nlle-Orléans.
Frankfurt	3 Oct.	environ 3 nov
Hannover	23 "	environ 24 "
Nurnberg	6 nov.	environ 8 déc
Braunschweig	20 "	environ 22 "
Frankfurt	4 déc	environ 5 janv.

Ces steamers font escale, en venant ici, au Hâvre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:

De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambre....$150 en or. | Entrepont....$96, en or.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brême:
Chambre....$150 en or. | Entrepont....$45, en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambre....$35 en or. | Entrepont....$15, en or.
Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.
Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

N. B. Notre agent pour le Texas, M. Peter H. Erhard, à Galveston, est autorisé à délivrer des passages d'entrepont, aux conditions suivantes:
De Brême à Galveston..........$42 00 en or.
De à Indianola..........45 50 do.

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départs annoncés et les prix du passage.

Les consignés vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nouvelle-Orléans.

Pour plus de détails, s'adresser à
ED. F. STOCKMEYER & CO.,
Agents,
12 juin No. 42 de la rue de l'Union.

Pour New-York directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
CORTES.

Le steamer
HUDSON,
H. R. Freeman, commandant,
Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse
MARDI, 15 Oct., à 6 h. P.M.
L'assurance sur cargaison est pris par cette ligne à 1½ pour cent.

Passage—Cabine..........$50
— Entrepont..........25
— Billet d'excursion..........90

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à
ALFRED MOULTON,
4mai—1an Rue Carondelet, No 41.

STATE LINE.

De New York à Belfast et à Glasgow, TOUS LES JEUDIS.
Confort, Rapidité, Sécurité.

BILLETS, aller et retour, pour tous les points de l'Europe, aux prix les plus bas.

Salon, Secondes cabines et Entrepont.

Pour billets, informations, etc., s'adresser à
AUSTIN, BALDWIN & CO,
72 Broadway, New-York,
ou à A. K. MILLER & CO.,
35 Carondelet, Nouvelle-Orléans.

C'est la seule ligne ayant des secondes cabines, elle offre aux voyageurs des avantages sous le rapport de l'économie et du confort que ne présente aucune autre route.
24 mars—9 mois 1 1 2 sem

LIVERPOOL.
Ligne Américaine pour Liverpool.

La seule ligne transatlantique sous PAVILLON AMERICAIN. Un départ tous les JEUDIS, de Philadelphie.

LIGNE RED STAR, POUR ANVERS.

Un départ de NEW-YORK et de PHILADELPHIE, alternativement, TOUS LES 15 JOURS. C'est la route la meilleure et qui coûte le moins pour toutes les parties de l'Europe centrale, l'Italie, etc. S'adresser à
PETER WRIGHT & SONS, Philadelphia,
ou à A. K. MILLER & Co. 35 Carondelet,
10 mai—9mois Nlle-Orléans.

Ouverture de la Pharmacie HOMŒOPATHIQUE DE BŒRICKE & TAFEL.

Cette pharmacie vient d'être ouverte au No 136 de la rue du Canal,
NOUVELLE-ORLEANS.

ELLE est la succursale des pharmacies établies depuis 1835 à New York et à Philadelphie. On trouvera toujours les médicaments homœopathiques purs, les boîtes de remèdes à l'usage des familles, ainsi que les ouvrages en français et en anglais et en allemand.

PRIX DE NEW-YORK.
6 déc—1 an t 2

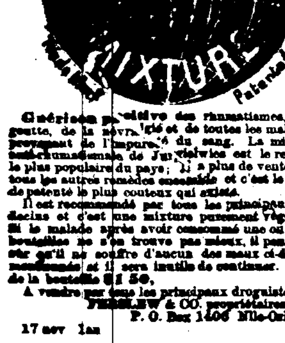

Guérison positive des rhumatismes, de la goutte, de la névralgie et de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang. La mixture antirhumatismale de Jurgielewicz est le remède le plus populaire du pays; il a plus de vente que tous les autres remèdes ensemble et c'est le remède de patente le plus coûteux qui existe.

Il est recommandé par tous les principaux médecins et c'est une mixture purement végétale. Si le malade après avoir consommé une ou deux bouteilles ne se trouve pas mieux, il peut être sûr qu'il ne souffre d'aucun des maux ci-dessus mentionnés et il sera inutile de continuer. Prix de la bouteille $1 50.

A vendre par tous les principaux droguistes.
FRESLEW & CO. propriétaires,
17 nov 1an P. O. Box 1406 Nlle-Orléans.

VAPEURS.

Ligne de Belize et Honduras.

Le steamer mâtier américain de 1ère classe,
E. B. WARD, Jr.,
Capt. G. PIZZATI, partira positivement ———— à 5 h. P. M. de son quai en face de la place Jackson, pour Ruatan et Utilla.

Pour fret ou passage, ayant des aménagements supérieurs, s'adresser à
S. OTERI, & BRO,
32 et 36 Front Levée, 24 et 26 Fulton, entre Gravier et Poydras.

N. B.—Le "Ward" fera le service ci-dessus conjointement avec ses goélettes régulières.
9mars—1 an.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.

A dater du 2 décembre 1877, le bateau à vapeur ST. FRANCOIS BELLE, partira, de la tête de la rue Bienville, à sept heures et demie du matin, pour Westwego, et transportera les passagers qui se rendront aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 5 heures du soir et arrivera à la Nouvelle-Orléans à 5-45 P. M.

Le bateau qui se rallera au train d'excursion du dimanche partira d'ici à 8 heures du matin et sera de retour le même jour à 5 heures 45 m. du soir.

Le fret sera au même endroit, à 3 heures et 30 minutes avant la tombée du soleil.
C. E. PAYNE,
4 déc— Surintendant

Paquebot de la malle, pour Vicksburg
Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.
Le bateau à vapeur
NATCHEZ,
T. P. Leathers Capitaine,
J. F. Muse, Commis.

Se reliant, à Vicksburg à la ligne Packet pour les rivières Yazoo, Tallahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Caire et St.-Louis.
Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JANNEY & WORK, 106 Commune et
J. E. CARLIN, 17 rue Tchoupitoulas.
26sept—

BAYOU SARA.

Paquebot régulier de la malle pour Bayou Sara, deux voyages réguliers par semaine.

Départ tous les MERCREDIS et SAMEDIS à 5 heures P. M.

Pour Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Lobdell Store, Bâton-Rouge, Plaquemine et tous les débarcadères intermédiaires, le paquebot de première classe,
J. W. CANNON,
J. O. Libano, capitaine,
———— commis,
partira comme ci-dessus. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
BRITTON & KOPPLER, 52 Gravier,
LORD & McPEAKE 48 Camp.
Oct 4—

Paquebot régulier de la cote et Baton-Rouge.

Deux voyages par semaine.
Départ de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS SOIR à 5 heures et tous les VENDREDIS matin à 10 heures.

Le nouveaux bateau à vapeur
ST. JOHN,
E. O. MELANÇON, capitaine.
Partira comme il est dit plus haut pour Bâton-Rouge, Plaquemine, Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires. Retournant en ville tous les dimanches et mercredis.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
E. O. MELANÇON,
9 Oct.— No 32 Bienville.

Paquebot de la Côte jusqu'à Thibodeaux. Trois fois par semaine.

HENRY TÊTE,
J. F. AUCOIN, Capitaine,
M. H. LANDRY, Commis.

Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS à 10 heures A. M. et tous les JEUDIS et SAMEDIS à 12 heures M.

Retour: Il partira de Donaldsonville tous les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES matin.

Le HENRY TÊTE prendra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
B. RIVET,
105 rue Decatur, près St. Louis.

P. S.—Atterre le jour pour déposer son fret et fait positivement comme il est indiqué plus haut.
16 juillet—1 an

Pour Covington, Madisonville et Mandeville.

Jusqu'à nouvel ordre, le steamer
NEW CAMELIA,
partira du Lac, comme suit:
Le LUNDI et le JEUDI à l'arrivée du train de 11 heures du matin; le MERCREDI et le SAMEDI, à l'arrivée du train de 3 heures de l'après-midi, du N. O. City Railroad, partant de la rue du Canal.

Retour: Il quittera Madisonville les LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI et DIMANCHE matins, Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à "Old Land- ing."

Il se reliera, à chaque voyage, avec le steamer Ruby, pour Covington.

FRET.

Le "New Camelia" recevra le fret, à chaque voyage, au Pont Magnolia, près du Bassin.
Ces voyages se feront tant que le steamer ne sera pas arrêté par le mauvais temps ou les basses eaux.

Les bagages (seulement) sont reçus à l'encoignure Canal et Carondelet, au départ du train correspondant avec le départ du bateau.
Pour plus de détails, s'adresser à
C. M. SORIA.
23avril 78— Au No 20 de la rue de l'Union.

Baie St-Louis, Passe Christian et Biloxi.

Le beau steamer neuf
NEW CAMELIA
à basse pression et transportant la malle des Etats-Unis,
Capitaine WM. HANOVER,
commencera un service régulier entre la Nlle-Orléans, la Baie St-Louis, la Passe Christian et Biloxi, JEUDI, 2 mai. Il partira de l'extrémité du CITY RAIL ROAD, au Lac, tous les MARDIS et VENDREDIS, à l'arrivée du train de 11 heures du matin.

Il quittera BILOXI pour la Nouvelle-Orléans, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures du matin.

Un dépôt de fret vient d'être établi au Pont Magnolia, Nouveau Bassin: il y sera reçu du fret pendant toute la journée, les lundis et les jeudis, et jusqu'à 8 heures du matin les mardis et vendredis pour les chevaux et les bestiaux.

Pour les taux du fret et les autres renseignements, s'adresser à
C. M. SORIA, Agent,
No. 20 de la rue de l'Union.
Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou basses eaux 24marsau 15 oct.

NEW-ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal,
D. URQUHART, Président,
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président,
THOS. A. CLARKE, 2nd "
CHAS. J. LEEDS, 3ème "
CHAS. KILSHAW, Trésorier.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	Geo. Jonas,
Thos. A. Clarke,	J. G. Gaines,
C. J. Leeds,	C. Schneider
S. Jamison,	Carl Kohn,
A. Moulton,	T. L. Bayne,
A. Palfrey,	D. Urquhart,

28 mars—1 an

FABRIQUE DU SUD.

EXTRAITS CONCENTRÉS —DE— ATKINSON.

EXTRAITS - - - - - - SAVEUR.
POUR LA CUISINE,

Vanille, Limon, Fraise, Orange, Amande, Pêche, Céleri, Gingembre, Framboise, Rose, Ananas, Banane.

Pourquoi acheter, des villes du Nord, des articles de ce genre quand nous en avons de tout aussi bons à nos portes!

Ces extraits sont des plus concentrés et ont le goût exquis, l'arome délicieux du fruit dans toute sa fraîcheur. Il n'y a rien de meilleur et de plus économique pour la cuisine.

La supériorité de ces extraits consiste en leur concentration et leur parfaite pureté.

Fabricants et propriétaires,
W. T. Creamer & Co.
Chimistes,
Au No 94 de la rue Tchoupitoulas, Nlle-Orléans, Lne.
A vendre, en gros par Thos. W. G. LYON & Co., grocers, à la Nlle-Orléans, Lne.

Demandez à votre épicier les "extraits d'Atkinson." Vous ne trouverez rien de comparable sur la place.
20juin—3m—Mar19

CHEMINS DE FER.

Avis spécial.

A partir de lundi, 5 août, les trains de passagers partiront d'Alger pour Morgan City le LUNDI, le MERCREDI et le VENDREDI, à 8 heures du matin. Le ferryboat quitte le pied de la rue Ste Anne à 7 heures et demie du matin. Les trains, pour revenir à Alger, partent de Morgan City à midi 45 minutes.

Un train de passagers partira d'Alger pour Houma le MARDI et le SAMEDI à 8 heures du matin, et quittera Houma, pour revenir à Alger, à 1 heure et quart de l'après-midi.

Les trains de fret partiront d'Alger le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI à 8 heures du soir.
A ces trains de fret sera joint chaque fois un wagon pour passagers.
3 août—

[illegible]

The Great Piedmont Air Line,
Via Atlanta, Ga., et Charlotte, N. C.

La route la plus courte de 72 milles pour New York et les points intermédiaires. Wagons-dortoirs de Pullman, de la Nouvelle-Orléans à Atlanta; wagons-salon, avec lits, d'Atlanta à New York, par la voie de Richmond, sans changement. En réalité, pas de changement de chars entre la Nouvelle-Orléans et New York, les valises, sacs de voyage, &c., étant transportés par les "porters" dans un car propre et bien aéré au Union Depot, Atlanta, où les voyageurs ont 1 heure pour diner confortablement dans un des hôtels de première classe situés dans le voisinage, ou au restaurant du dépôt. On arrive à Washington plus tôt que par toute autre ligne. On retient des places dans les wagons-dortoirs de la Nouvelle-Orléans à New York. Les voyageurs, entre Atlanta et New York et les points intermédiaires, occupent dans les wagons-dortoirs, des compartiments correspondant à ceux qu'ils avaient de la Nouvelle-Orléans à Atlanta, ce qui leur évite l'ennui d'un changement de char pendant la nuit à Washington, changement qui a lieu sur les lignes rivales. Aucune autre route n'offre autant de facilités. Les wagons-dortoirs en usage, sont des PULLMAN PALACE DRAWING ROOM CARS les genre le plus moderne et le plus perfectionné de la compagnie Pullman. Les passagers à destination des White Sulphur Springs et des autres sources situées sur la ligne du Chesapeake & Ohio R. R. arrivent à 3 h. 17 m. du soir, et partent à 9 h. 46 m. du soir, dans des "sleepers" allant directement aux White Sulphur, évitant par là un temps d'arrêt de 10 heures à Charlotte-ville, et un départ du même endroit à 2 h. 30 m. du matin, inconvénient qui existe par les autres lignes.

La direction a le plaisir d'annoncer au public que, grâce aux perfectionnements qu'elle a introduits sur son chemin et dans le matériel roulant, cette courte ligne est la route la plus confortable et la plus rapide qui existe entre la Nouvelle-Orléans, New York et toutes les villes de l'Est. Pour renseignements, billets, checkes, compartiments dans les wagons-dortoirs, et guides pour les villes de plaisance du Nord de la Georgie, de la Caroline du Nord et du Sud et de la Virginie, s'adresser à J. W. COLEMAN, agent, coin Camp et Commune; W. J. HOUSTON, agent général des passagers et du fret, à Atlanta; J. R. MACMURDO, agent général des passagers et billets, à Richmond; J. L. WALDROP, agent général des passagers pour le Sud; C. J. DUFFY, agent général des passagers pour le Sud, bureau du chemin de fer de Mobile, coin Camp et Commune.
3 juillet—

Great Jackson Route,
Chicago, St-Louis & New Orleans R.R.

Trains will leave and arrive at the Calliope Street Depot, on and after September 9 1878, as follows:—

LEAVE. ARRIVE.
Train No 3, 7 A. M. Train No 4, 7:35 P. M.
These trains will run daily.

PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS, O., AND ONLY ONE CHANGE TO CHICAGO, NEW YORK AND EASTERN CITIES.

Tickets for sale, berths secured and information given at No 22 Camp street, corner of Common.
A. D. SHELDON, Ticket Agent.
F. CHANDLER, General Passenger Agent.
je'y14—

Grande Route de Jackson.
Ligne de chemin de fer de Chicago, St-Louis et Nouvelle-Orléans.

A partir du 9 septembre 1878, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:

DEPARTS. ARRIVEES.
Train No 3, 7 A. M. Train No 4, 7:35 P. M.
Ces trains partent tous les jours.
CHARS-DORTOIRS PULLMAN ALLANT JUSQU'A LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS, O., (et seulement un changement à CHICAGO, NEW YORK et VILLES de L'EST.
Billets en vente, places retenues et renseignements fournis au No. 22 rue du Camp, coin Commune.
A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
F. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers.
14 jv.—

Chemin de fer Pontchartrain.
La gare en est au pied de la rue des Champs-Elysées, près la Levée, 3ème District.

EXCURSIONS au Lac,—aller et retour, le même jour,—20 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans, 10 cents.
Jusqu'à Gentilly 15 cents de chaque côté.
Les trains partiront comme suit:

De la ville.		Du Lac.	
6 heures	A. M.	7 heures	A. M.
8 "		9 "	
10 "		11½ "	
Midi		1½ "	P. M.
2 "	P. M.	2½ "	
3 "		3½ "	
4 "		4½ "	
5 "		5½ "	
6 "		7 "	

Le dimanche, les trains partiront toutes les heures, dès 2 heures P. M.
Le dimanche, les trains partiront du Lac à 6½ heures et demie du soir à 7 heures du soir.
Le dernier train part du lac, le Dimanche seulement, à 7 1½2 heures du soir.
Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly, devront en prévenir le conducteur avant le départ du train.
D. B. ROBINSON,
1er mai—au15sep Receveur.

LAURENT LACASSAGNE,
Marchand - Commissionnaire et Importateur de Vins et Liqueurs,
RUE DECATUR

AGENT pour la vente des Vins d'une des premières maisons de Bordeaux et de la célèbre marque de Cognac P. Denis, Gabriel Gadrad & Cie, Cognac, et de l'incomparable Balsamique des Pyrénées.
14 juil77—1an

J. VERGNOLE,
65..........Rue Decatur..........65
—IMPORTATEUR DE—
VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE.

Seul agent pour le Sud et l'Ouest de W. H. JUBA & CO., Cognac; de la célèbre marque des vins de A. SELLIER & CO., Bordeaux, CHAUVET FILS. Un assortiment général de liqueurs du pays.

BITTER DES ARABES
Supérieur à tout autre.

Les propriétés toniques, stimulantes et digestives de ce bitter, agissent sur le système nerveux et en font une boisson extrêmement agréable et bienfaisante. Comme apéritif le BITTER DES ARABES fait le plus grand bien aux estomacs faibles et délicats et combat efficacement la dyspepsie.
J. VERGNOLE,
9 déc—77—1an Propriétaire, N. Orléans

Avis aux Contribuables.

Le soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les licences d'Etat à un escompte libéral. Il se chargera de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont sujettes aux réclamations de madame Gaines.
JOHN T. DUFOUR,
Passage de la Bourse.

56.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.

AU No 104 DE LA RUE DU CANAL.

VINGT-QUATRIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1878, y compris les primes non-expirées de l'année précédente—

Sur risques de feu..........	$234,652 72	
Sur risques de mer..........	20,648 79	
Sur risques de rivières..........	24,051 91	
Total des primes..........		$279,353 42
En moins, primes non expirées..........		117,841 00
Montant net des primes le 31 mai 1878..........		$261,512 42
Pertes payées—		
Sur risques de feu..........	$55,437 89	
Sur risques de mer..........	13,465 68	
Sur risques de rivières..........	10,264 92	
Taxes, dépenses et intérêt payés..........	35,317 52	
Ré-assurances et primes rembourées..........	18,313 67	132,799 68
Bénéfices..........		$128 712 74

L'actif de la compagnie est comme suit:

Propriétés foncières..........	$296,054 86
Bons de la ville et bons hypothécaires..........	65,100 53
Actions de banques, des Water-Works et autres actions..........	196,376 40
Billets garantis par hypothèques..........	186,501 65
Billets reposant sur nantissements..........	69,870 63
Effets à recevoir..........	81,811 67
Primes en voie de recouvrement..........	42,467 11
Agricultural Fair Association..........	2,000 00
Scrip de la ville..........	5,879 39
En caisse..........	81,351 35
	$1,077,613 59

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.
PAUL FOURCHY,
Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans. Signé, sous serment, par devant moi, ce 10 juin 1878.
JAMES FAHEY,
Notaire.

Le 10 juin 1878, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de vingt pour cent, comptant, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1878, dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain.

Il a été, également, résolu de payer, aux actionnaires, sur demande, un intérêt de cinq pour cent l'an sur leurs actions.

Directeurs:

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
P. FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,
	A. A. LELONG.

11 juin—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.

Capital payé..........$500,000.
VINGT DEUXIÈME ETAT ANNUEL.
Bureaux No 33 rue du Camp.

Nlle Orléans, 1er janvier 1878.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa Charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1877.

Montant des primes pour l'année écoulée le 31 décembre 1877.		
Sur les risques de feu..........	$252,685 74	
Sur les risques de rivières..........	91,210 38	
Sur les risques maritimes..........	80,473 55	
		$425,369 67
A ajouter—		
Risques non terminées 1876..........		$ 94,275 00
Primes brutes..........		$519,644 67
Moins—		
Risques non terminées, 1877..........	$104,741 00	
Primes remboursées..........	16,445 74	$121,186 74
Primes nettes..........		$398,457 93
Pertes, etc., payées pendant la même période—		
Sur les risques de feu..........	$ 92,406 56	
Sur les risques de rivières..........	19,185 02	
Sur les risques de mer..........	20,643 91	
	$132,235 49	
Pertes non ajustées..........	36,000 00	
	$168,235 49	
A ajouter—		
Ré-assurance..........	$ 44,797 29	
Dépenses générales, Taxes, Loyer, Board of Underwriters and Machines Babcock..........	50,279 11	
Fonds de réserve..........	10,000 00	
Intérêt sur capital..........	49,562 41	
	$322,874 30	
Moins escompte et intérêt..........	29,075 68	
		$293,798 62
Profit net..........		$104,659 27

La compagnie possède l'actif suivant, évalué au prix actuel de la place.

Actions et Bons..........	$306,329 00
Prêts sur hypothèque..........	9,122 63
Prêts sur garantie..........	93,040 69
Billets à recevoir..........	11,458 35
Propriétés foncières..........	25,000 00
Primes en voie de collection..........	52,435 49
Argent en caisse..........	159,482 73
Total de l'actif..........	$656,868 89

L'état précédent est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
JAS. I. DAY, Président
CH CARPENTER, Secrétaire.
Signé et assermenté devant moi, ce 18e jour de janvier 1878.
A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le dix-neuvième jour de janvier 1878, a voté de mettre de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, puisés dans les profits nets de l'année, et payé dix pour cent de dividende aux actionnaires, a résolu de payer un dividende en argent de 5 pour cent à prendre sur le montant net des primes participantes de l'année écoulée le 31 décembre 1877. Le dit dividende sera payé à partir de lundi, 28 janvier 1878.

—DIRECTEURS—

E. J. HART,	JESSE S. FLOWER
HENRY RENSHAW,	J. WEIS,
HUGH WILSON,	B. W. TAYLOR,
B. DISCOE,	J. C. MORRIS,
A. BALDWIN	JAMES I. DAY,
CHAS. MACREADY,	LIONEL C. LEVY,
W. E. SEYMOUR,	EMORY CLAPP,
JNO. G. GAINES,	D. A. CHAFFRAIX,
J. L. HARRIS,	T. L. AIREY,
L. ALCUS,	R. E. CRAIG
SCOTT McGEHEE,	SAM'L BOYD,
D. FATJO,	JNO. S. GROVES

20 janv-

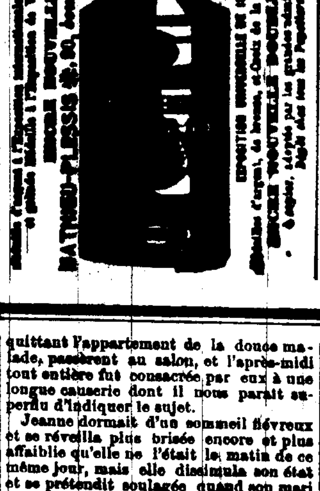

ASSURANCES.

Etat annuel de la Compagnie d'Assurance de la Nlle-Orléans.
Jusqu'à décembre 31 1877.

(ETABLIE EN 1805).

Primes de feu..........	$936,881 02	
Primes maritimes..........	34,632 42	
Primes de rivière..........	29,246 04	
Total des primes..........		$960,759 48
Moins		
Primes sur risques non expirées..........	$ 86,057 66	
Primes remboursées..........	12,190 18	
Ré-assurances..........	20,742 89	118,990 73
Primes nettes..........		$841,768 75
A ajouter: intérêt et sauvetage..........		41,822 54
		$883,582 29

A déduire:

Pertes par le feu..........	$866,417 85	
Pertes maritimes..........	17,722 00	
Pertes de rivières..........	12,320 85	$896,460 70
Réduction (rabais) 15 0/0..........	46,499 04	
Dépenses générales..........	34,214 46	
Taxes et licences d'Etat et de ville..........	10,242 70	
Board of underwriters..........	6,759 55	$194,176 45
Profits pour l'année 1877..........		109,415 84
A déduire:		
Profits et pertes..........	$ 58,606 28	
Dividende, 30 juin 1877..........	$25,000 00	
Dividende, 31 décembre 1877..........	25,000 00	50,000 00
Balance..........		809 56 $109,415 84

Actif de la Compagnie à la valeur actuelle de la place.

Argent en Banque..........$ 58,065 76		
Propriété foncière..........	118,375 12	
Gold Bonds des Etats Unis, N. O. City R. R. Co., Jackson & G. N. R. R. Co., bons de 1ère hypothèque, actions de Banque et de compagnies d'assurance, et compte de l'Etat de la Louisiane..........	195,390 42	
Billets à recevoir (pour primes)..........	11,429 38	
Billets de première hypothèque, billets avec garantie..........	166,523 84	
Primes en voie de collection..........	70,210 94	$619,995 46

L'état ci-dessus est une copie exacte et correcte des livres de la compagnie.
J. W. HINCKS, J. TUYES,
Secrétaire. Président.
Fait et assermenté devant moi, ce 16 janvier A. D. 1878.
JOHN L. LARESCHE,
3ème Justice de Paix.

A un meeting du Conseil de Direction qui a été tenu le 10 du courant, il a été résolu de payer l'intérêt-dividende semi-annuel de cinq pour cent sur le capital aux actionnaires ou à leurs représentants légaux, à partir du 14 courant.
N. O. 16 Janvier 1878. J. W. HINCKS,
Secrétaire

DIRECTEURS:

ERNEST MERILH,	R. GALLY,
CHARLES LAFITTE,	ANT. CARRIERE,
CHS. E. SCHMIDT,	JULES ALDIGE,
CHARLES J. LEEDS,	W. A. BELL,
D. FATJO,	PIERRE POUTZ,
A. SCHREIBER.	JULES TUYES.

TWENTY-NINTH ANNUAL STATEMENT
—OF THE—
CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.

New Orleans, May 22 1878.

The Trustees, in conformity with amended charter, submit the following statement of affairs of the company on the 30th of April, 1878:

Fire premiums..........	$160 751 16	
Marine premiums..........	36,729 15	
River premiums..........	82 136 50	
	$209,616 81	
Earned premiums, less reinsurance and return premiums..........		$228,021 32
Losses paid and estimated, say:		
Fire losses..........	$44,424 27	
Marine losses..........	12,199 00	
River losses..........	40,635 96	
		97,259 22
		$131,672 09
Taxes, expenses discount in lieu of participation, etc..........	$59,291 28	
Less rents, salvage, savings, etc..........	21,629 80	
		37,661 48
Gross profits..........		$94,010 61

The company have the following assets:

Bills receivable..........	$39,988 07	
Loans on bonds and mortgage..........	44,707 80	
		$84,696 47
Loans on call..........	$70 315 35	
Cash..........	63 126 62	
City bonds..........		133 441 97
Bank and other stocks..........		83 117 20
Real estate..........		59 186 63
Premiums in course of collection and suspense account..........		112 176 91
		33 992 19
		$506 611 37

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.
THOS. A. ADAMS, President
HENRY V. OGDEN, Secretary
Sworn to and subscribed before me this 22d day of May 1878.
ALFRED INGRAHAM, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, That after paying the annual dividend of TEN PER CENT on the capital stock of the company that a dividend of TWENTY PER CENT, in cash, be paid on MONDAY June 10, to those parties entitled to receive the same.

TRUSTEES:

Thos. A. Adams,	Jno. E. King,
Sam'l B. Newman,	Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy	Joseph W. Stone,
John Phelps,	George Martin,
Adam Thomson,	Alfred Moulton,
Henry Abraham,	L. C. Jurey
Victor Meyer,	Edward Nalle,
Joseph Bowling,	Geo W. Sentell,
Edw'd J. Gay,	Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim,	John V. Moore,
Simon Forcheimer,	W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe,	Henry M. Preston,
R. B. Post,	J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury,	Reuben G. Bush,
21 mai—	Jno. M. Parker.

APPAREIL SELTZOGENE D. FEVRE
Breveté, 28 Médailles

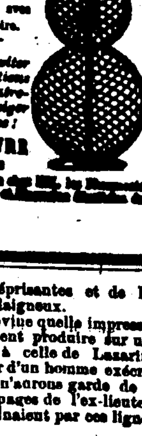

Simple, solide, gracieux, facile à porter, à manœuvrer, à nettoyer, rafraîchir, pas de métal ni de caoutchouc en contact avec l'eau à boire.

Avec cet Appareil on prépare soi-même et sans que les poudres soient jamais en contact avec la boisson toutes les boissons gazeuses, Eau de Seltz, Eau de Vichy, (Soda Water), Limonades gazeuses, Vins mousseux etc.

Pour éviter les imitations et les contrefaçons exiger la marque!
D. FEVRE
PARIS
rue F-Bonaud
PARIS

En vente chez MM. les Pharmaciens, Droguistes et Marchands Quincaillers de France.

ASSURANCES.

ANNUAL STATEMENT.
—OF THE—
New Orleans Insurance Company,
Up to December 31, 1877.

ESTABLISHED IN 1805.

Fire Premiums..........	$936,881 02	
Marine Premiums..........	34,632 42	
River Premiums..........	29,246 04	
Total Premiums..........		$960,759 48
Less—		
Premiums on expired risks..........	$ 86,057 66	
Return Premiums..........	12,190 18	
Reinsurance..........	20,742 89	118,990 73
Net earned premiums..........		$841,768 75
Add interest and salvages..........		41,822 54
		$883,592 29
Deduct—		
Fire losses $866,417 85		
Mar. losses 17,722 00		
River losses 12,320 85	$896,460 70	
Rebate at 15 per cent.	46,499 04	
General expenses..........	34,214 46	
State and city taxes and license..........	10,242 70	
Board of Underwriters	6,759 55	194,176 45
Profit for the year 1877..........		$109,415 84
Deduct—		
Profit and loss..........		58,606 28
Dividend, June 30 1877	$25,000 00	
Dividend December 31, 1877..........	25,000 00	50,000 00
Balance..........		809 56 109,415 84

ASSETS OF THE COMPANY AT THEIR MARKET VALUE.

Cash in bank..........$ 58,065 76		
Real Estate..........	118,375 12	
United States Gold Bonds, New Orleans City Railroad Company Jackson and Great Northern Railroad Company (1st mortgage bonds), Bank and Insurance Stocks and Louisiana State Consols..........	195,390 42	
Bills receivable for premiums..........	11 429 38	
First mortgage notes and pledge notes..........	166,523 84	
Premiums in course of collection..........	70,210 94	$619,995 46

The above statement is a true and correct transcript from the books of the Company.
JULES TUYES, President.
J. W. HINCKS, Secretary.
Sworn to and subscribed before me this sixteenth January, A. D. 1878.
JOHN L. LARESCHE,
Third Justice of the Peace.

At a meeting of the Board of Directors held on the tenth instant, it was resolved to pay the semi-annual interest DIVIDEND OF FIVE PER CENT on the capital stock to the stockholders or their legal representatives, on and after the tenth instant.
J. W. HINCKS, Secretary.
New Orleans, January 16, 1878.

DIRECTORS.

Ernest Merilh,	R. Gally,
Charles Lafitte,	Ant. Carrière,
Charles E. Schmidt,	Jules Aldigé,
Charles J. Leeds,	W. A. Bell,
D. Fatjo,	Pierre Poutz,
A. Schreiber	Jules Tuyes.

Merchants' Mutual Insurance Company
OF NEW ORLEANS.
No 104 CANAL STREET.
TWENTY-FOURTH ANNUAL STATEMENT.

In conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:

Premiums received during the year ending May 31, 1878, including Unearned Premiums for the previous year—		
On Fire Risks..........		$234,652 72
On Marine Risks..........		20,648 79
On River Risks..........		24,051 91
Total Premiums..........		$279,353 42
Less Unearned Premiums..........		117,841 00
Net Earned Premiums 31st May 1878..........		$261,512 42
LOSSES PAID—		
On Fire Risks..........	$55,437 89	
On Marine Risks..........	13,465 68	
On River Risks..........	10,264 92	
Taxes and expenses, less interest..........	35,317 52	
Re-insurances and Return Premiums..........	18,313 67	132,799 68
Profit..........		$128,712 74

The Company have the following assets:

Real Estate..........	$296,054 86
City Bonds and Mortgage Bonds..........	65,100 53
Bank, Water Works and other stocks..........	196,376 40
Notes secured by mortgage..........	186,501 65
Notes secured by pledge..........	69,870 63
Bills receivable..........	81,811 67
Premiums in course of collection..........	42,467 11
Agricultural Fair Association..........	2,000 00
City Scrips..........	5,879 39
Cash on hand..........	81,351 35
	$1,077,613 59

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.
PAUL FOURCHY,
President.
G. W. NOTT, Secretary.

State of Louisiana, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me the 10th day of June 1878.
JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 10th day of June 1878, it was resolved to declare a Cash Dividend of Twenty Per Cent on the net earned participating Premiums for the year ending 31st May 1878, payable on the third Monday of July next.
Also, to pay to the Stockholders, on demand, interest at the rate of five per cent per annum on their stock.

Directors.

P. MASPERO,	EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES,	D. FATJO,
P. FOURCHY,	M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ,	D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE,	CHS. LAFITTE,
	A. A. LELONG.

June 11—

CETTE HUILE EST LA PLUS APPRÉCIÉE PAR LES MÉDECINS FRANÇAIS
HUILE DEROCQUE
HUILE DE FOIES FRAIS DE MORUES
EXPÉRIMENTÉE DANS TOUS LES HÔPITAUX DE PARIS
Supériorité reconnue
Sans Odeur et sans Goût
MÉDAILLE D'ARGENT
DÉPÔT GÉNÉRAL A PARIS
DUCHAMP, Pharmacien,
[illegible] rue des Martyrs
[illegible]

THE NEW ORLEANS BEE
DUFOUR & LIMET, PUBLISHERS.
OFFICE—No. 73, CHARTRES

TERMS:
Rates of subscription—Daily, per annum, in advance, $14; half-yearly, $7; quarterly, $3 50.
Price of the paper—Single copies, Five cents.
Weekly—Per annum, $5; half-yearly, $2 50 quarterly, $1 25; Single copy, 10 cents.

For New York direct.

Cromwell Line.

This line is composed of the following steamers,
NEW ORLEANS, CORTES,
HUDSON, KNICKERBOCKER.
Steamship
HUDSON,
Capt. H. R. Freeman
will leave her warf, foot of Toulouse street,
TUESDAY, Oct. 15, at 6 P.M.
Insurance on cargo by this line 1½ per cent.

Cabin Passage..........$50
Steerage..........25
Excursion tickets..........90

Freight for LIVERPOOL, BREMEN and HAVRE taken by this line, and through Bills of Lading given for the same.
For freight or passage apply to
ALFRED MOULTON,
mav1—1y. 1 Carondelet Street

VINGT-NEUVIEME ETAT ANNUEL DE LA Crescent Mutual Insurance Company.

Nouvelle-Orléans, 22 mai 1878.

LES Directeurs, conformément à la Charte amendée, présentent l'état suivant des affaires de la Compagnie au 30 avril 1878.

Primes d'incendie..	$160,751 16	
Primes maritimes..	36,729 15	
Primes de rivières..	82,136 50	
	$209,616 81	
Primes exclusives, moins réassurances et primes rendues..........		$228,921 32
Pertes payées et estimées, savoir:		
Pertes d'incendie..	$44,424 27	
Pertes maritimes..	12,199 00	
Pertes de rivières..	40,635 96	
		97,259 22
		131,672 09
Taxes, dépenses au compte au lieu de participations etc	59,291 28	
Moins loyers, sauvetage, épargnes, etc..........	21,629 80	
		37,661 48
Profits bruts..........		$94,010 61

La Compagnie possède l'actif suivant:

Billets à recevoir..	$39,988 67	
Prêts sur bons et hypothèques..........	44,707 80	
		$84,696 47
Prêts remboursables sur demande..	$70,315 35	
Argent..........	63,126 62	
		133 441 97
Bons de ville..........		83 117 20
Actions de banques et autres..........		59 186 63
Propriétés foncières..........		112 176 91
Primes en voie de collection et suspense account..........		33 992 19
Total de l'actif..........		$506 611 37

L'exposé précédent est une copie véritable et correcte des livres de la Compagnie.
THOS. A. ADAMS, Président
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.
Juré et signé devant moi, ce 22ème jour de mai 1878.
ALFRED INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction a résolu aujourd'hui qu'après avoir payé le dividende annuel de DIX POUR CENT sur le capital de la Compagnie, un dividende de VINGT POUR CENT serait payé comptant LUNDI, 10 juin, à ceux qui y ont droit.

DIRECTEURS.

Thos. A. Adams,	Jno. E. King,
Sam'l B. Newman,	Fred'k Camerden,
Sam'l H Kennedy	Joseph W. Stone,
John Phelps,	George Martin,
Adam Thomson,	Alfred Moulton,
Henry Abraham,	L. C. Jurey,
Victor Meyer,	Edward Nalle,
Joseph Bowling	Geo W. Sentell,
Edw'd J. Gay	Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim,	John V. Moore,
Simon Forcheimer,	W. B. Conger,
Jos. B Wolfe,	Henry M. Preston,
R. B. Post,	J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury.	Reuben G. Bush,
24 mai	Jno M. Parker.

LEON QUEYROUZE. OSCAR BOIS
QUEYROUZE & BOIS
MARCHANDS EN GROS DE
GROCERIES, VINS, LIQUEURS,
—ET—
Toutes sortes de Produits de l'Ouest
Aux magasins bleus,
Coin Vieille-Levée et Bienville,
18 juil 78—1 an. Nlle Orléans.

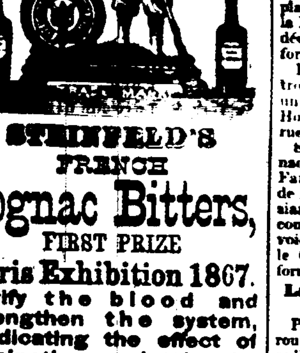

STEINFELD'S
FRENCH
Cognac Bitters,
FIRST PRIZE
Paris Exhibition 1867.

Purify the blood and strengthen the system, eradicating the effect of dissipation, maintain the human frame in condition of healthfulness, dispel the Blues and all mental distempers, and relieve those whose sedentary habits lay them open to depression. They prevent and cure *Billious and other Fevers, Fever and Ague, Chills, Diarrhoea, Dysentery, Dyspepsia, Sea-Sickness, Colic, Cholera, Cholera Morbus,* and every complaint incidental to diet or atmosphere. Ladies will find them a sovereign boon, as they eradicate all traces of Debility, Nervousness, Inertness, and Diseases peculiar to the sex.

Thousands of Testimonials can be seen at the office of
H. JACOBSON, Sole Proprietor,
64 & 66 Water Street, N. Y

TRAMWAYS OU CHEMINS DE FER URBAINS DE LA NOUVELLE-ORLÉANS.

Point Central.

Tous les tramways ou chemins de fer urbains de la Nouvelle-Orléans, viennent aboutir à la rue du Canal, le grand et unique boulevard de la ville, dont la statue de Clay est le point central. C'est de ce point que rayonnent toutes les voies ferrées destinées au service intérieur de la cité.

Ligne de la rue du Canal.

Les cars portant l'inscription "Ridge Cemeteries" longent la rue du Canal, dans sa partie inférieure, sur un parcours de trois milles et demi jusqu'à l'endroit connu sous le nom de "Half-way House" et qui est situé à mi-chemin entre la ville et le lac Pontchartrain. Le Côteau de la Métairie commence au Half-way House; c'est un plateau qui domine de six à huit pieds les cyprières avoisinantes et sur lequel sont construits quelques uns des plus beaux cimetières de la Nouvelle-Orléans, entre autres le Cimetière Greenwood ou l'on peut admirer le magnifique monument qu'une Association de dames a fait élever à grands frais à la mémoire des soldats morts au service de la Confédération. Un peu au-delà du Half-way House apparaît le nouveau Cimetière de la Métairie qui occupe la place de l'ancien hippodrome de la Métairie.

Un autre service de cars partant de la rue du Canal, relie la ville aux rivages du lac Pontchartrain, et aboutit à l'endroit où le nouveau Canal se jette dans ce lac. Le chemin est à deux voies à partir du "Half-way House," et les wagons, au lieu [d'être traînés par des chevaux sont remorqués par une petite locomotive. La distance à parcourir est de sept milles. Le petit village bâti à la jonction du Nouveau Canal et du Lac est extrêmement agréable et, depuis l'établissement de la voie ferrée, est devenu un but général de promenade. Il s'y trouve d'excellents restaurants, des salons de rafraîchissements, des établissements de bains, des tirs, etc

Lignes des rues Magazine et Prytania.

Le point de départ de ces deux lignes est à côté gauche de la statue de Clay, ou celui qui regarde le fleuve. L'une et l'autre traversent la rue du Camp sur la même voie, jusqu'à la rue Prytania, point où elles bifurquent; les cars de la ligne Prytania suivant la rue de ce nom jusqu'au dépôt établi dans la rue Toledano, et la ligne Magazine continuant à remonter la rue du Camp jusqu'à la rue Magazine, et longeant celle-ci jusqu'à la rue St-Joseph. Il y a un changement de cars dans la rue Magazine, au-delà du Marché de ce nom.

En remontant la rue du Camp par l'une ou l'autre des lignes ci-dessus, on voit à sa droite la Place Lafayette, à sa gauche Odd Fellows' Hall, St-Patrick's Hall et la belle Eglise de St-Patrick.

Dans la rue Prytania se trouvent quelques-uns des plus beaux édifices de la Nlle-Orléans.

A retour, les cars de la ligne Magazine franchissent la rue de ce nom sur une double voie, et les cars de la ligne Prytania parcourent également la rue de ce nom sur une double voie jusqu'à la jonction de la rue du Camp, point où ils tournent dans la rue Poeyfarré pour suivre la rue Magazine.

Ligne de Carrollton et de la rue Jackson.

Les cars de cette ligne partent de la rue Baronne, près de Canal, à deux îlets de la statue de Clay: ils stationnent en face de Grunewald Hall. La ligne est à double voie jusqu'à Carrollton par la rue Baronne, le Cercle Tivoli et l'Avenue St-Charles. Dans le Cercle Tivoli s'élève un monument à la mémoire de Lee, le grand général confédéré.

Il y a, à Napoleon Avenue, une station où s'arrêtent les wagons traînés par les chevaux pour être remplacés par des voitures dont la puissance motrice se compose d'une petite locomotive sans feu, qui se charge de vapeur à Carrollton. Cette ingénieuse invention est due à feu le Dr. Lamm. On gagne ainsi Carrollton que des cyprières séparaient autrefois de la Nlle-Orléans et qui en est maintenant un faubourg. La distance de la rue du Canal à Carrollton est d'environ sept milles. Aux stations de Louisiana Avenue et de Napoleon Avenue sont des embranchements qui les relient au Mississipi.

Il y a aussi des cars qui partent de la rue Baronne, en face de Grunewald Hall, suivent la voie, par la rue Baronne et l'Avenue St-Charles, jusqu'à la rue Jackson dans laquelle ils s'engagent alors pour gagner le fleuve par un embranchement double.

Ligne de l'Esplanade et du Pont du Bayou.

Les cars de cette ligne partent de la rue du Canal, descendent la rue des Remparts et longent la rue de l'Esplanade jusqu'au pont du Bayou: distance, trois milles environ. Ils reviennent par le même chemin, la voie étant double.

La rue des Remparts et la rue de l'Esplanade sont deux des plus belles rues de la Nlle-Orléans: elles sont larges et bordées de maisons élégantes et en général fort bien construites.

En traversant le pont du bayon on trouve de l'autre côté de ce cours d'eau un car qui vous transporte au Half-way House et de là à la statue de Clay par la rue du Canal.

Sur le parcours de la ligne de l'Esplanade, et près du Bayou, se trouvent les Fair Grounds où ont lieu les Expositions de l'Etat de la Louisiane et où le Louisiana Jockey Club a établi un champ de course. De l'autre côté du Bayon, la voie qui conduit au Half-way House longe le City Park dont les chênes séculaires forment une épaisse forêt.

Ligne des rues Remparts et Dauphine.

Point de départ: rue du Canal. La route se fait par la rue des Remparts jusqu'à la rue de l'Esplanade, celle-ci jusqu'à la rue Dauphine, et la rue Dauphine jusqu'à la rue Pologne, dans le 3e district, où se trouve la station. Le retour s'opère par la rue des Remparts et la rue du Canal.

A la station de la rue Pologne, il y a des cars qui vont jusqu'aux Abattoirs en passant devant les Casernes fédérales. Pour la route entière, de la rue du Canal aux Abattoirs, on ne paie que 5 cents.

Ligne de la Levée et des Casernes.

Les cars partent de la rue du Canal, vis-à-vis la Douane; ils s'engagent dans la rue Peters, qui devient ensuite Vieille-Levée et Levée, et atteignent la rue d'Enghien, 3e district, qu'ils suivent jusqu'à la rue de Chartres pour gagner la rue Pologne où se trouve la station. Là, les personnes qui veulent se rendre au Couvent des Ursulines, aux Casernes ou aux Abattoirs, prennent le car affecté à ce service, comme ci-dessus.

Les voitures de cette ligne passent devant la Place Jackson, la Cathédrale, le Marché français et l'Hôtel des Monnaies.

Le retour à la rue du Canal s'opère par les rues Pologne, Royale, Enghien et Levée.

Ligne de la rue Annonciation.

Station de départ: Rue du Canal, entre Camp et Magazine. Les cars longent la rue Tchoupitoulas jusqu'à sa jonction avec les rues Delord et Annonciation, et suivent cette dernière rue, en contournant la Place Annonciation, jusqu'à la station d'arrivée, située dans Louisiana Avenue. Pour le retour, ils prennent la rue Chippewa jusqu'à la Place Annonciation et la rue de ce nom qu'ils descendent jusqu'à la rue Delord. Ils suivent ensuite la rue Delord jusqu'à la rue Peters et celle-ci jusqu'à la rue du Canal.

Ligne Tchoupitoulas.

Station de départ: Rue du Canal, près Camp. Les cars remontent la rue Tchoupitoulas jusqu'à Louisiana Avenue et reviennent par la rue Tchoupitoulas (double voie) jusqu'à Felicity Road, qu'ils descendent jusqu'à la rue Peters et la rue du Canal. On peut voir sur le parcours de cette ligne la Fabrique de Glace et l'Ascenseur des Grains (Grain Elevator). En changeant de voiture à Louisiana Avenue, on se rend au City Park, 6ème district. On peut aussi prendre le car à Louisiana Avenue où à Napoleon Avenue pour revenir en ville par les voitures du chemin de fer de Carrollton.

Lignes de la rue St. Charles.

Ces lignes comprennent deux routes dont la station de départ est au pied de la rue St. Charles, près de sa jonction avec la rue du Canal. Les deux lignes remontent la rue St. Charles au moyen d'une seule voie, jusqu'au Cercle Tivoli d'où elles gagnent Triton Walk. Les *Baronne cars* passent de Triton Walk à la rue Baronne qu'ils remontent jusqu'à la station d'arrivée située rue Huitième. Les *Dryades cars* vont de Triton Walk à la rue Dryades, passant devant le marché de ce nom, remontant la rue Dryades jusqu'à St. Andrew, suivant St. Andrew jusqu'à Baronne et Baronne jusqu'à la rue Huitième.

Le retour s'opère pour les *Baronne cars*, par la rue Carondelet jusqu'à la rue du Canal; et pour les *Dryads cars*, par les rues Huitième, St. Denis, Dryades, St. Andrew, Remparts et Canal.

Les cars de cette double ligne passent devant l'Hôtel St-Charles, le Masonic Hall, l'Académie de Musique, le Théâtre St-Charles, l'Hôtel de Ville, la Place Lafayette et l'Exposition Building.

Ligne de la gare du chemin de fer de Jackson.

Station de départ: Rue Magnolia, près de la gare du Chicago, St. Louis and New Orleans Railroad, autrefois chemin de fer de Jackson. Parcours: Rue Erato jusqu'à Carondelet, Carondelet et Bourbon jusqu'à l'Esplanade, Esplanade jusqu'à Decatur, Decatur jusqu'aux Champs-Elysées, 3ème district, en face de la gare du chemin de fer du lac Pontchartrain. Là, on peut prendre le train pour aller à Milneburg, sur les rives du lac.

Le retour s'opère par les Champs-Elysées, la rue Royale, la rue St.-Charles, Triton Walk, la rue Dryades et la rue Clio. On passe, rue Royale, devant le State House (ancien Hôtel St.-Louis).

Ligne de la rue Dumaine et des Fair Grounds.

Station de départ: rue du Canal, statue de Clay. Parcours: (cars verts) Canal jusqu'à Dauphine, Dauphine jusqu'à Dumaine, Dumaine jusqu'à Broad, Broad jusqu'à Laharpe et de là à la station d'arrivée. Les cars bleus suivent la même route; seulement, au lieu de tourner dans la rue Broad, ils suivent la rue Dumaine jusqu'au Bayou St-Jean, longent les bords du Bayou jusqu'à la Grande Route St-Jean, d'où ils se rendent à la station d'arrivée, en passant devant la porte des Fair Grounds, qui fait face à la rue Sauvage.—Le retour s'opère par la Route Gentilly, la rue Broad, la rue St-Pierre, et principalement par la rue des Ursulines jusqu'à la rue du Canal.

Ligne de la rue Claiborne.

Station de départ: rue du Canal, près de la Levée. Parcours: De Canal à Claiborne, de Claiborne aux Champs Elysées et à la rue Urquhart; de la rue Urquhart à la station d'arrivée, Avenue Lafayette. Retour: De l'Avenue Lafayette à Bons Enfants, de Bons Enfants aux Champs-Elysées et à Claiborne, de Claiborne (double voie) à la rue du Canal.

La rue Claiborne est la rue la plus large de la Nouvelle-Orléans et sera tôt ou tard une des plus belles avenues de la ville.

D'autres cars de cette ligne portant cette inscription "Canal and Commons street" partent également du pied de la rue Canal qu'ils suivent jusqu'à la rue des Remparts. Ils remontent ensuite cette dernière rue jusqu'à Commune, et Commune jusqu'à la station située entre Tonti et Rocheblave. Ils reviennent par Commune, Bassin et Canal.

Ligne de la rue Girod.

Station de départ: Rue du Canal près de la Levée. Parcours: Front à Girod, Girod à Liberty, Liberty à Poydras, Poydras à Claiborne, Claiborne à Commune, Commune à la station entre Rocheblave et Tonti. Retour: Commune à Claiborne, Claiborne à Perdido, Perdido à Carroll et Poydras, Poydras à Fulton, Fulton à Canal.

Chemin de fer de la rue du Canal, du City Park et du Lac.

Les wagons de cette ligne sont mus par une légère locomotive et vont de la rue du Canal au Fort Espagnol, sur le lac Pontchartrain: distance, environ sept milles. La voie est double d'un bout à l'autre, à l'exception de deux tronçons insignifiants. La station de départ est dans la rue du Bassin près de Canal. Les trains suivent la rue du Bassin jusqu'à la rue Bienville, la rue Bienville jusqu'à St-Patrick, St-Patrick jusqu'à la rive occidentale du Canal d'Orléans, à la jonction du Chemin de la Métairie et du Parc; ils longent ensuite le Canal d'Orléans (côté ouest) jusqu'au Lac Pontchartrain.

Pour le retour ils suivent la même route jusqu'au Parc, et le reste du parcours se fait ainsi: rue Bernadotte jusqu'à la rue Bienville, Bienville jusqu'à Claiborne, Claiborne jusqu'à Douane, Douane jusqu'à Bassin.

Ligne du Chemin du Bayou et du Marché Français.

La station de départ est la même que celle de "Levee and Barracks," rue du Canal, vis-à-vis la Douane. La même voie sert également aux deux lignes jusqu'à la rue de l'Esplanade où se trouve une voie double conduisant en ligne droite jusqu'au Pont du Bayou. Le retour s'opère par la même route, la voie du Bayou et la rue des Remparts étant commune à la ligne "Esplanade and Bayou Bridge" et à la ligne "Bayou and French Market."

Ligne des Fair Grounds et du Marché Français.

Station de départ: Levé près Dumaine. Parcours: Levée à Dumaine, Dumaine à Broad, Broad à la station de la rue Laharpe. Retour: Bayou à Broad, Broad à Ursulines, Ursulines au Marché Français.

Upper Magazine Line.

Station de départ: coin lower Magazine et Harmony. Les cars traversent rue Magazine sur une double voie jusqu'à la rue St. Joseph.

Chemin de fer de Pontchartrain.

Ce chemin de fer est un des plus anciens de l'Amérique: il a été inauguré il y a environ 46 ans. La voie a cinq milles de longueur et se dirige en ligne droite du Mississipi au lac Pontchartrain.

FEUILLETON.

Commencé le 27 juin 1878.

SA MAJESTÉ L'ARGENT.

PAR XAVIER DE MONTÉPIN.

QUATRIÈME PARTIE.

LES TROIS SŒURS.

(Suite)

—Ma chère Lazarine—dit Raoul—permettez-moi de vous présenter notre médecin, notre ami, notre hôte, le docteur Giraud.....—Vous connaissez mon opinion sur son compte, vous ne serez donc point surprise de m'entendre vous demander pour lui une part de votre affection.....

Madame de la Tour-du-Roy serra la main du jeune homme et répliqua:

—L'affection dont parle mon frère vous est d'avance acquise, monsieur avec toute ma reconnaissance.

Maxime, lui aussi, était bien changé. Ses incessantes préoccupations, ses angoisses poignantes, ses luttes sans fin contre l'inconnu, ses batailles sans trève contre l'impossible, l'acharnement de ses recherches, le sentiment de son impuissance, le découragement enfin qui s'emparait de lui, amenant le désespoir à sa suite, avaient pâli, creusé, ravagé son visage irrégulier, mais intelligent et sympathique.

Il achevait à peine sa vingt-septième année et semblait avoir quarante ans.

—Pardonnez-moi si je vous interromps.... dit-il après avoir répondu comme il le devait aux bonnes paroles de la marquise.—La visite d'une sœur bien-aimée apporte à notre chère malade un précieux soulagement, dont le résultat sera de hâter la convalescence, mais il ne faut abuser de rien, pas même des meilleures choses.....—Tout entretien soutenu et prolongé amène la fatigue.....—Or, Mme de Gordes a besoin de repos.....—Je réclame pour elle quelques heures de solitude et de sommeil....

—Cher docteur—fit Jeanne en souriant.—Savez-vous que vous êtes un tyran!.... un trouble-fête!....—J'avais presque oublié mon mal tant nous causions gaiement, et voilà que par ordonnance du médecin il faut se taire, fermer les yeux et dormir.....—Enfin je suis obéissante, vous le savez.....—J'obéis toujours.....—J'obéirai donc encore cette fois, quoique j'éprouve, j'en conviens, de grandes velléités de révolte....

Renée intervint.

—Docteur—dit-elle—je vais donner la potion, n'est-ce pas?

—Je vous en prie, mademoiselle.....

La jeune fille quitta la chambre et passa dans le cabinet de toilette qui mettait son appartement en communication avec celui de sa sœur.

Jeanne reprit.

—Mais je reverrai Lazarine aujourd'hui? Vous me le promettez?

—Assurément—répliqua Maxime—si Mme la marquise prolonge jusqu'à la nuit son séjour au château de Gordes....

—Tu resteras, n'est-ce pas, petite sœur?—demanda la comtesse dont la voix et le regard suppliaient.

—Oui—dit Lazarine—je resterai.....—il suffit pour cela que tu le désires....—Je dînerai ici et je ne repartirai pour la Tour-du-Roy qu'à neuf heures du soir.

Jeanne eut la force de frapper l'une contre l'autre ses petites mains transparentes.

Elle poursuivit:

—Et tu viendras demain?

—Je reviendrai.

—Et tu m'amèneras mon neveu?....

Tu l'as promis.

—Je viendrai pareis......

—Que tu es bonne et que je t'aime!...

Renée reparut, apportant la potion prescrite.

Mme de Gordes prit la tasse et en absorba le contenu jusqu'à la dernière goutte.

—Comme c'est amer.....—murmura-t-elle.

—Pas plus qu'à l'ordinaire, je suppose!.....—fit le docteur.

—Si.... beaucoup plus.... oh! mais beaucoup plus......

Maxime parut surpris.

—Docteur,—dit Renée,—la fiole est encore pleine aux trois quarts.....—Voulez-vous goûter le breuvage pour vous rendre compte?

—Volontiers, mademoiselle.

Le jeune homme accompagna la seconde fille de Jules Leroux, versa dans une cuillère quelques gouttes du médicament dont il avait donné la formule et surveillé la préparation, et porta cette cuillère à ses lèvres.

—Eh! bien?—demanda Renée après l'expérience faite.

—Identique.....—répliqua-t-il.—Une disposition particulière augmente aujourd'hui pour Mme de Gordes l'amertume presque insignifiante du breuvage.

—Ce n'est pas mauvais signe, au moins?.....

—Assurément non......

—Je crois, docteur, qu'il ne faut point inquiéter Jeanne en lui révélant cette perversion inaccoutumée de son goût.... Peut-être feriez-vous bien de lui dire qu'en effet la potion, vous a paru, comme à elle, plus amère que de coutume.—Est-ce votre avis?

—Oui, mademoiselle, et je vais agir en conséquence.....

Maxime, rentré dans la chambre, suivit le conseil de la jeune fille, et Mme de Gordes s'écria:

—J'avais raison... Je le savais bien..... l'arrière-goût de cette amertume pleine d'âpreté subsiste encore....il me semble que j'ai du fiel dans la bouche.....—Faites-moi boire quelques gouttes de sirop?

—Sans aucun doute—répondit le docteur.—Nous nous retirons.......—ajouta-t-il.—Je vais avertir Geneviève qui se tiendra dans la chambre voisine, à portée de la voix de madame la comtesse.

Lazarine et Renée, Raoul et Maxime, quittant l'appartement de la douce malade, passèrent au salon, et l'après-midi tout entière fut consacrée par eux à une longue causerie dont il nous paraît superflu d'indiquer le sujet.

Jeanne dormait d'un sommeil fiévreux et se réveilla plus brisée encore et plus affaiblie qu'elle ne l'était le matin de ce même jour, mais elle dissimula son état et se prétendit soulagée quand son mari et ses sœurs revinrent auprès d'elle.

La marquise et le comte se laissèrent abuser par ses paroles, mais Maxime ne partagea point leur illusion car ses sourcils se froncèrent malgré lui, et l'expression de son regard s'assombrit.

Lazarine, vers neuf heures du soir, reprit le chemin de la Tour-du-Roy, après avoir promis de nouveau d'amener le lendemain le petit Raoul pour le présenter à sa jeune tante et à son parrain.

Elle n'y manqua point et Jeanne, dont l'état ne paraissait modifié ni en bien ni en mal, couvrit de baisers avec une explosion de tendresse le bébé blanc et rose que ses bras défaillants pouvaient à peine soutenir.

Le surlendemain, au moment où la marquise se mettait à table pour déjeuner solitairement, le vieux Dominique déposa sur un plateau de vermeil à côté de la jeune femme les journaux et les lettres que le facteur venait d'apporter.

Lazarine examina les enveloppes.

Deux écritures connues—celle de Marcel Laugier et celle de Jules Leroux—attirèrent son attention.

—Mme de la Tour-du-Roy, laissant de côté l'épître de l'ex-officier, prit avec distraction la lettre du meilleur des pères et déchira l'enveloppe.....

Mais à peine avait-elle parcouru les premières phrases que l'expression nonchalante de son visage disparut; ses yeux s'ouvrirent d'une façon démesurée, en même temps qu'un cri de stupeur s'échappait de ses lèvres....

V

Après avoir dévoré la longue épître de son père, Mme de la Tour-du-Roy, les sourcils froncés, le regard sombre, la lèvre crispée, ouvrit d'un geste brusque la lettre de Marcel Laugier et la parcourut en entremêlant sa lecture d'exclamations méprisantes et de hochements de tête dédaigneux.

On devine quelle impression pouvaient et devaient produire sur une nature semblable à celle de Lazarine les phrases d'amour d'un homme exécré.

Nous n'aurons garde de reproduire les quatre pages de l'ex-lieutenant.— Elles se terminaient par ces lignes:

" Je suis profondément touché de ce " que vous me dites au sujet de mon " duel.....—Certes j'aurais été bien coupable de risquer follement une existence qui est à vous, s'il avait dépendu de moi d'éviter une rencontre absurde " et sans motif.... — Il n'en est rien.... " —Mon honneur d'homme et de soldat " m'obligeait à suivre sur le terrain le " jeune fou qui m'y conduisait malgré " moi.

" Que l'avenir ne vous inspire aucune " inquiétude. — Les circonstances invraisemblables de cette triste affaire " ne peuvent se reproduire une seconde " fois.—Vous me défendez de me battre; " — je ferai tout pour vous obéir, dans " la limite du possible.... — De trop " douces raisons me font aimer la vie.... " Je veux vivre......

" J'ai eu le bonheur d'apprendre que " mon adversaire, condamné par le médecin dans le premier moment, avait " trompé les prévisions de la science.... " — Grâce à Dieu la blessure n'était " point mortelle.... — Je n'ai pas l'immense chagrin d'avoir tué un homme " malgré moi......

" Le motif de votre départ, chère Lazarine, est trop légitime et trop sacré " pour que je n'accepte point avec résignation la douleur que me cause votre " absence, mais cette douleur n'en est " pas moins profonde.....—Le vide s'est " fait autour de moi....—Je suis un corps " sans âme; ma pensée, mon cœur, sont " avec vous là-bas, au château de la " Tour-du-Roy."

Lazarine froissa le papier dans ses mains et le laissa tomber sur le tapis, puis elle reprit la pensée déjà formulée par elle après avoir lu la lettre de Jules Leroux, et répéta:

—Il ne faut pas qu'un rapprochement soit possible entre le petit prince et Marcel Laugier....—Ce rapprochement, il faut l'empêcher à tout prix......—Mais comment?

Oubliant son repas qui refroidissait sur la table devant elle, la jeune femme se plongea dans une rêverie profonde.

Elle cherchait la solution du problème.

Au bout de quelques minutes elle releva la tête.

—Aux grands maux les grands remèdes.....—dit-elle presque à voix haute.—Ma situation est de celles dont il faut sortir par tous les moyens.... — La prudence est de trop quand la nécessité s'impose!...—Je vais jouer un coup décisif... N'ayant plus d'auxiliaire, et n'en pouvant chercher nulle part, je ferai mes affaires moi-même.......

La marquise déjeuna très vite.

Ensuite elle regagna son appartement, se mit à son bureau, et écrivit coup sur coup trois lettres.

Dans la première, très courte, elle donnait à Jules Leroux des nouvelles de Jeanne.

La seconde, destinée à Marcel Laugier, était ainsi conçue:

" J'ai trouvé ma pauvre sœur plus malade encore que je ne le supposais en " quittant Paris.....C'est à peine s'il me " reste une faible lueur d'espérance, et " cette lueur, hélas! peut s'éteindre d'un " moment à l'autre.....

" Pour me donner le courage qui me " manque et l'énergie qui me fait défaut, " j'ai besoin de sentir non loin de moi " un de ces dévouements absolus dont " on ne saurait douter....

" Vous allez me trouver bien versatile, mon ami..... Vous allez paraphraser, j'en suis sûre, le premier vers du " fameux distique que le roi-chevalier " traça sur le cristal d'une vitre:

" Souvent femme varie!.....

" J'autorise aujourd'hui ce que j'avais " si formellement interdit, malgré vos " instances, il y a quelques mois.....

" Reprenez le costume et le bagage " d'un artiste, la vareuse, la boîte à couleurs, et revenez vous installer, comme " vous l'aviez fait, à l'auberge du Cheval " Blanc.....

" Vous expliquerez facilement au maître de cette auberge votre brusque départ et votre retour imprévu.... Personne n'ignore d'ailleurs que les paysagistes choisissent volontiers la fin de " l'automne pour leurs excursions d'études....

" Avisez-moi, par une lettre de Paris, " du jour de votre arrivée.

" Une fois installé ne me donnez pas " signe de vie: gardez-vous bien de vous " présenter au château; n'escaladez aucune muraille; montrez-vous le moins " possible aux habitants du village; " faites-vous servir dans votre chambre; " agissez enfin de manière à ne point " attirer l'attention sur vous.....

" Je vous promets que la récompense " ne se fera pas attendre....

" Il existe, en dehors du parc, dans la " partie de la forêt qui longe le mur " d'enceinte et pas bien loin de certain " pavillon dont un jour vous avez franchi le seuil par surprise; il existe, dis-je, un chêne énorme, vieux de trois ou " quatre cents ans, et à propos duquel " on raconte une légende entièrement " dénuée d'intérêt.

" Ce chêne se nomme le *Patriarche*.....

" Tout le monde le connait dans le " pays et tout le monde vous l'indiquera; vous le découvririez d'ailleurs " au besoin sans guide et sans renseignements, tant il domine avec orgueil les " arbres d'alentour.....—Son tronc peut " lutter de grosseur avec celui du fameux " châtaignier de Robinson, cher aux étudiants et aux grisettes qui font de ses " branches un nid pour leurs amours " aériens....

" Chaque jour, à partir de midi, installez votre chevalet en face du Patriarche et commencez une étude de " son feuillage vénérable....

" Armez-vous de patience, car il est " possible qu'une semaine entière s'écoule sans que vous me voyez venir, " soit que la maladie de ma sœur me retienne à Gordes, soit que quelque obstacle imprévu m'empêche de quitter le " château.....—Vous comprenez qu'ici, " plus encore qu'à Paris, je dois être " prudente.

" Quoi qu'il en soit, un peu plus tôt ou " un peu plus tard je viendrai, et nous " conviendrons alors des moyens de nous " réunir....

" Si,—(comme je le crois fermement) " —c'est pour vous une grande joie de " vous rapprocher de moi, partez vite.... " Pendant le temps qui va s'écouler " entre la réception de ma lettre et votre " départ de Paris—(temps qui sera court, " je le pense)—ne voyez personne.....— " Evitez mon père lui-même.....—Surtout ne parlez pas de moi.....—Votre " voix tremble en prononçant mon nom, " et ce trouble nous trahirait.....

" Je ne vous dis rien de mes sentiments....

" Ma démarche d'aujourd'hui est bien " autrement significative que les phrases " les plus éloquentes....

" Je ne partage point votre joie au sujet du salut inattendu et inespéré de " votre adversaire.....

" Ce fou absurde pouvait vous tuer... " Donc il méritait de mourir...."

Lazarine avait écrit rapidement, d'inspiration, sans un temps d'arrêt, sans une rature;—sa plume courait sur le papier presque aussi vite que la pensée elle-même.

Quand elle eut achevé, elle relut sa lettre; n'y voyant rien à changer elle la mit sous enveloppe et traça l'adresse de Marcel Laugier.

La jeune femme reprit alors l'épître de Jules Leroux et la parcourut du regard jusqu'à ce qu'elle eut retrouvé cette phrase: *Le médecin ne redoute aucune complication imprévue et regarde en conséquence son Hippomède comme définitivement sauvé.—Demain il autorisera son retour à Paris.*

Demain, c'est aujourd'hui.... — murmura Mme de la Tour-du-Roy — Hector sera rue François Ier quand ma lettre arrivera.....

Elle saisit la plume pour la troisième fois, et elle écrivit:

" Vous a-t-on dit, cher prince, que le " soir de ce funeste duel une femme venue de Paris, une femme en deuil, " voilée, folle de douleur, pleurait au " chevet de la couche où vous veilliez, " dans un accès d'effrayant délire, arracher de votre poitrine un tronçon d'épée sanglante?....

" Cette femme, Hector, c'était moi.... " Le médecin vous condamnait.... — " J'ai cru vous voir mourir, et je suis " partie en proie à un tel désespoir, brisée par un anéantissement si grand, " que je me demande comment ma raison n'a point fait naufrage.....

" Par bonheur, le lendemain, j'appris " qu'une sorte de miracle venait de se " produire et que vous étiez hors de " péril!....

" Sans cela, je vous le jure Hector, " aujourd'hui je serais morte ou je serais " folle....

" Quoiqu'il en soit, j'ai failli vous perdre, et dans ce combat singulier, qu'on " nommait autrefois le *jugement de Dieu*, " la cause infâme a triomphé!

" Ah! comme j'avais bien raison de " m'opposer de tout mon pouvoir à cette " provocation, à cette rencontre, dont " rien n'a pu détourner votre courage.....

" L'instinct de la femme qui aime ne " se trompe jamais, dit-on. — Le mien " m'avertissait que l'issue du duel vous " serait funeste....

" Hector, cher Hector, pourquoi ne " m'avez-vous point écoutée? — Pourquoi n'ai-je pas eu la force de m'attacher à vous et de vous arrêter quand il " en était temps encore?....

" Enfin vous êtes sauvé, grâce au " ciel, et le reste est un mauvais " rêve....

" Vous vous étonnez peut-être—(et " c'est votre droit, mon chevalier!)—de " ne point me voir auprès du lit où vous " souffrez encore.....

" Là serait ma place en effet, je le sais " bien.....—Si je n'y suis pas comme j'y " devrais être, comme j'y voudrais être, " c'est qu'un devoir non moins impérieux, non moins sacré, et bien autrement triste, me retient loin de vous...."

Ici Lazarine expliquait longuement ce que le petit prince avait appris déjà par quelques mots de Jules Leroux, c'est-à-dire la maladie de la comtesse de Gordes, maladie dont la gravité ne permettait presque aucun espoir.

Puis la marquise reprenait:

(*A continuer.*)

Achetez votre charbon aux plus bas prix du marché, chez Hy. J. Montagnet, 4 rue Carondelet.